



**SMOVENGO A OSE :
LES GREVISTES DE VELIB LICENCIES !**

Communiqué de presse

Le 10 juin 2018

Non content d'avoir refusé toute négociation puis médiation, Smovengo vient, suite au conflit qui l'oppose à la majorité de son personnel depuis le 17 avril dernier, de franchir une nouvelle étape dans la politique du pire : en effet, plusieurs salariés ont reçus hier une lettre de licenciement pour fait de grève.

A la faillite industrielle du nouveau Vélib' vient s'en ajouter une sociale ! Plus encore, l'exécutif parisien et la Présidente du syndicat mixte Autolib-Vélib ont non seulement refusé de recevoir les grévistes mais ont repris les arguments fallacieux de Smovengo sur le caractère prétendument illicite de la grève...

Une conférence de presse se tiendra **lundi 11 juin à 11 h 30** sur le dépôt situé au 11 allée Jean Baptiste Preux a Alfortville (Val-de-Marne) : les agents mobilisés, leurs syndicats et leurs avocats feront le point sur la situation et leur riposte à venir.